

▲ «Quand la bête immonde sort de sa tanière...»

La municipalité de Givry condamne fermement les tags xénophobes, racistes et antimusulmans découverts vendredi 28 janvier 2011 sur six bâtiments publics de notre commune. Nous sommes indignés par la teneur de ces inscriptions. Ces propos sont inqualifiables et inacceptables. Ils ne ressemblent pas à Givry.

Nous avons porté plainte et nous veillerons à ce que la justice fasse rapidement son travail. Les auteurs de tels actes doivent être punis.

La dernière guerre a été marquée par des atrocités à l'encontre des juifs, des tziganes, des populations slaves, des homosexuels et des handicapés. Ne répétons pas l'histoire et unissons-nous pour apprendre à vivre avec nos différences et transmettre ces valeurs à nos enfants. Prenons conscience de la richesse de chaque être humain, de sa spécificité, de sa grandeur et de sa culture.

Nous voulons qu'à Givry chacun puisse bien vivre et cela quelque soit sa couleur, son histoire, ses croyances. Ce ne peut pas être du fait ou de la seule volonté d'un maire ou d'une municipalité.

Nous vous appelons à rester vigilants pour être fidèles à une République fraternelle qui accueille au lieu d'exclure, qui rassemble au lieu de diviser.

Le combat pour la Fraternité, l'Égalité et la Laïcité n'a pas de fin. Plus jamais ça !

Votre Maire, Daniel Villeret

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.givry-bourgogne.fr
Abonnez-vous à l'Infolettre hebdomadaire en cliquant sur «M'abonner gratuitement».

Hasard des calendriers... Ce Givry Infos «Spécial mémoire» évoque tout d'abord deux communications concernant la mémoire de Givry. Elles ont eu lieu lors du Conseil municipal du 17 janvier : Cécile Lelong présentait son travail de mise en ordre des archives, tandis que Josée Mazurek évoquait les trois cimetières communaux. Puis le 23 janvier, un spectacle construit autour de la mémoire des Givrotins rassemblait un large public à la salle des fêtes.

▲ Les archives municipales : une tradition givrotine

D'après la présentation en Conseil municipal de Cécile Lelong, archiviste et employée municipale.

Givry possède le plus ancien registre paroissial de France. Il répertorie les mariages et les sépultures entre 1303 et 1357. Ainsi, il témoigne des ravages de la peste noire de 1348.

Une fois les archives classées, rangées et débarrassées de paperasses sans intérêt, la qualité du fonds givrotin a été mise en lumière. Givry aurait-elle un talent particulier pour la conservation des archives ?

Des archives en ordre, c'est tout d'abord la garantie d'une bonne gestion. Selon le Code du patrimoine*, "les documents sont conservés dans l'intérêt public pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales".

Les archives sont également une source historique unique qui permet de retracer l'histoire de manière factuelle. A Givry, il existe un fonds ancien, antérieur à 1789, ce qui est rare. Le fonds givrotin, un des plus beaux fonds d'archives du département, est complet pour les XIX^e et XX^e siècles.

(Suite page 2)

▲ Les trois cimetières de Givry

D'après la présentation en Conseil municipal de Josée Mazurek, employée municipale.

Le plus connu et le plus grand des cimetières se situe le long de la Voie Verte, derrière l'ancienne gare, le second est à Poncey, un peu avant la montée vers les Chenèvres et le plus discret et le plus petit est à Russilly, réparti autour de l'église.

Qui aurait pensé qu'un cimetière était un domaine vivant avec des tombes qui apparaissent et d'autres qui disparaissent ? C'est avec beaucoup de sensibilité et de doigté que Josée Mazurek en a fait la démonstration.

A son arrivée, la mémoire du cimetière reposait uniquement sur des documents papiers à la lecture mal-aisée et devenus confus tant ils avaient été modifiés et manipulés. Fin 2010, les plans et les concessions sont désormais mémorisés dans l'ordinateur de la mairie.

Ces documents étaient à la merci d'un incendie. Aujourd'hui, ils sont archivés en plusieurs exemplaires dans des lieux différents.

(Suite page 3)

▲ Sommaire

Les essentiels du Conseil municipal ■ Pages 1 à 3

Les archives municipales •
Les cimetières de Givry •
Débat d'orientation budgétaire • En bref

Actualité municipale ■ Page 4

La mairie recrute 4 étudiants •
L'OPAH se poursuit • Les Folles guiguettes •
Concertation au sujet du PLU

Je, tu, il du mois ■ Page 4

Automobilistes, pensez aux pétons

Culture, animations, associations ■ Page 5

Agenda ■ Pages 5 & 6

En bref

• Suite à l'enquête d'utilité publique, le déclassement d'une bande d'espace public, dans la rue Léocadie Czyz, pour l'intégrer au domaine privé communal, a été approuvé. Cette opération facilitera la construction du restaurant scolaire.

22 voix pour, 3 oppositions et 2 abstentions.

Les archives municipales :
une tradition givrotine,
→ suite de la page 1

A partir de ce fonds, de multiples événements peuvent être envisagés : travaux appliqués avec les écoles, expositions, articles de presse, conférences...

Un gros travail a été réalisé

L'ensemble des archives a été traité jusqu'à l'an 2000. Sur 200 m linéaires d'archives comptabilisées au 1er janvier 2010, 85 m ont été éliminés, 85 m ont été classés et inventoriés. 20 à 30 mètres linéaires

Plan du projet de plantation de la place dite « du Plâtre »
Document des archives de Givry datant de 1823

Mairie actuelle

Porte de l'Hôtel de ville

Emplacement de La Poste

d'archives n'ont pas pu être traités en raison de délais de prescription non échus (cas de la comptabilité et des marchés notamment).

Un suivi est nécessaire

Il faudra mener une opération d'archivage au moins tous les dix ans, afin d'éviter tout nouvel engorgement des locaux. Les agents ont été formés à la recherche dans les archives. Les élus sont invités à s'adresser directement à eux lorsqu'ils recherchent un dossier. Il nous appartient de poursuivre cette tradition de mémoire bien présente à Givry (depuis 1303), grâce à la qualité de son archivage.

Code du patrimoine* : Le Code du patrimoine regroupe les dispositions de droit français concernant le patrimoine et certains services culturels. Il date de 2004.

Tout sur le DOB 2011

Le débat d'orientation budgétaire est le premier acte de l'établissement du budget. Avec le DOB, il s'agit de faire un tour d'horizon, aussi large que possible, de la situation économique de la France dans le monde, puis, par zooms successifs, d'en venir à la situation budgétaire de notre commune. Selon la loi, ce débat est obligatoire et ne prévoit pas de vote.

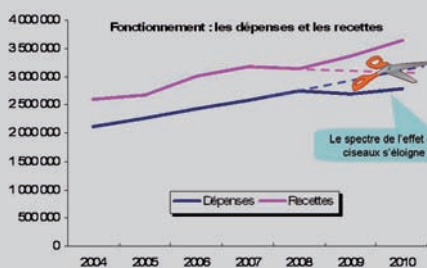
Le contexte

Suite au KO financier mondial de l'automne 2008, la reprise économique observée en 2010 est fragile. En France, en 2011, l'inflation devrait rester modérée et les taux d'intérêts faibles. Le chômage semble se stabiliser au niveau élevé de 9,7%. En 2010, la dette de la nation s'est établie à 83% du PIB, très au-dessus des valeurs fixées par les traités européens. Le projet de loi de finances 2011 prévoit de réduire le déficit public de 60 milliards d'euros, afin de le ramener à 92 milliards en 2011 en agissant sur les dépenses et non sur les recettes.

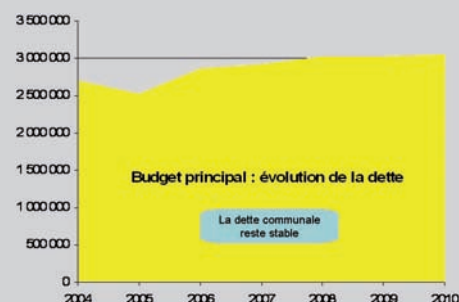
Les conséquences

Les dotations de l'Etat aux collectivités seront quasi inchangées en 2011, ce qui signifie une diminution relative de ces dotations, compte-tenu de l'inflation et de la répartition entre les collectivités.

Que s'est-il passé à Givry en 2010 ?



La réponse en deux graphes...



Ajoutons que la capacité de désendettement est de 5 ans et donc très en dessous de la limite maximum admise qui est de 12 ans (La capacité de désendettement, c'est le temps qu'il faudrait à la commune pour rembourser toutes ses dettes sans investir).

Qu'en est-il des charges de personnel ?

Certes les charges ont progressé de 10%. Quelles en sont les raisons ? Structurellement, nous savons que les charges de personnel dans la fonction publique augmentent annuellement de 4 à 5% à cause des mécanismes d'ancienneté, des changements de grades et des réussites aux concours.

Dans le même temps, la municipalité a embauché en CDI ou en CDD des personnels pour améliorer les services du Multiaccueil et de l'Espace jeunes, pour conduire la nouvelle station d'épuration et pour remettre de l'ordre dans les archives et dans les concessions des cimetières.

Cependant, cette augmentation ne tient pas compte des atténuations de charges attribuées par l'Etat pour certains CDD ou certains postes, des aides supplémentaires accordées par la CAF pour le Multiaccueil et la Passerelle jeunes ni de la suppression des financements des places de crèches chalonnaises (puisque'il y a une offre à Givry).

(Suite page 3)



Le détail des délibérations du Conseil municipal et les votes sont disponibles sur www.givry-bourgogne.fr, rubrique «Rapports du conseil». Les délibérations intégrales peuvent également être consultées sur les panneaux municipaux, cour de la mairie.

Le débat du DOB en quelques mots

Le point des charges de personnel a été spécialement discuté par l'opposition qui considère que la municipalité devrait avoir recours à davantage de sous-traitance et donc à des sociétés privées pour réduire les charges de personnel. Ce à quoi la majorité a exprimé des doutes quant à l'intérêt financier de la sous-traitance par rapport à des solutions internes.

Tout sur le DOB 2011

→ suite de la page 2

Au global, le coût réel de l'augmentation des charges de personnel est semblable à celui des années précédentes... mais en ayant réalisé plus et en améliorant la qualité des services communaux.

Notons également que les statistiques nationales montrent que nos dépenses de personnel par habitant sont moindres (350 €/hab) que dans les communes comparables (416 €/hab).

Quels projets pour 2011 ?

L'orientation générale est de poursuivre les projets engagés et d'amplifier notre action selon les axes habituels.

Axe N°1 : Améliorer les services aux personnes

- Construction d'un nouveau restaurant scolaire.
- Réaménagement de la cour d'école Lucie Aubrac.
- Ouverture du square pour les petits enfants à proximité de la Voie Verte et du Relais parents-enfants-assistantes maternelles.
- Ouverture d'un jardin du souvenir, mise à jour des règlements intérieurs des cimetières, exhumations et reprises de concessions.
- Mise en place du nouveau contrat petite enfance à rebâtir pour le Multiaccueil, le Relais assistantes maternelles, le périscolaire, l'Espace jeunes et le Centre de loisirs, en collaboration avec les communes adhérentes ou conventionnées.
- Pour les ados : redéfinition du projet de fonctionnement de l'Espace jeunes et de la Passerelle.
- Poursuite de la réflexion de la politique de tarifs différenciés appliqués aux repas de la RPA.
- Evaluation des besoins en locaux et personnel suite à la réflexion sur l'évolution des missions du CCAS.
- Pour les personnes âgées : achat d'un terrain et étude du projet de construction d'une maison médicalisée intégrant un espace pour un Centre local d'information et de coordination (CLIC).
- Etude en vue de construire un Multiaccueil adapté aux demandes des habitants de Givry et de ses environs.
- Réflexion sur l'utilisation de l'Espace Multimédia en relation avec la redéfinition des moyens informatiques des écoles.

Axe N°2 : Améliorer l'attractivité de la commune

- Poursuite de notre programme de signalétique et d'affichage.
- Maintien de la communication municipale en interne et avec les Givrotins par des réunions publiques et des publications.
- Mise en place d'une chicane rue de la Poste et limitation de la vitesse à 30 km/h dans le centre bourg.
- Poursuite de la politique d'animation de la commune : organisation de la fête du jeu, Givry en Fête, 13 juillet.
- Aménagement d'un court de tennis en "terre battue synthétique".
- Etude sur la localisation de l'Office du tourisme dans le cadre de l'optimisation de l'utilisation des bâtiments communaux.
- Adoption d'un règlement sur la publicité locale.
- Mise en valeur du registre paroissial par une exposition permanente.

Axe N°3 : Améliorer la sécurité et le cadre de vie

- Mise en service de la nouvelle station d'épuration (STEP).
- Poursuite des travaux de séparation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (boulevard Saint Martin).

(Suite page 4)

Les trois cimetières de Givry,

→ suite de la page 1

Ce qui a été réalisé

Tout d'abord, il a fallu réaliser des plans à jour des cimetières. Quoi de plus rapide et de plus sûr que des photographies

Traçage et numérotation de tous les emplacements à partir d'une photo aérienne



aériennes pour établir ces plans ? C'est ce qui fut entrepris un bel après-midi de février 2010, par la société régionale Comair à l'aide d'un ballon captif.

Josée Mazurek a dû paramétrer le logiciel, créer les emplacements, les relier avec les plans et manipuler près de 2450 titres de concessions et reconstituer leur historique dans l'espace cybernétique. Puis elle a dû procéder à des "inhumations numériques".

Elle a aussi réalisé un état des lieux des concessions : celles à renouveler et celles abandonnées en prenant contact avec les ayant-droits.

Josée Mazurek a également réactivé une procédure de visite annuelle des cimetières avec Bernadette Clerget, adjointe en charge, pour déterminer les concessions ayant besoin d'entretien ou qui semblent abandonnées.

Ainsi, nous savons que 85 concessions sont libres, 58 sont à relever, 15 sont à revoir (elles peuvent présenter un danger car le monument est en très mauvais état), deux sont à supprimer pour l'aménagement d'un passage. En tout, 50 concessions n'ont pas été renouvelées.

Ce qu'il reste à faire

Il faudra encore métayer les emplacements libres pour créer de nouvelles concessions, enregistrer les exhumations et créer un registre pour garder la mémoire des défunts, vérifier les concessions à relever, revoir le règlement du cimetière (entretien, concessions gratuites...) et surtout établir les procédures pour les futurs utilisateurs du logiciel Magora.

Avec ce projet, la municipalité permet aux cimetières de Givry de demeurer des lieux sensibles où s'expriment la douleur des parents et des amis et la mémoire des disparus.

- Poursuite de la mise en oeuvre du plan pluriannuel des travaux de voirie avec une réflexion sur le plan de circulation, élaborée en commission extra municipale de façon à sécuriser les déplacements avec intégration de pistes cyclables.
- Réalisation d'études d'urbanisme pour préparer un développement harmonieux de Givry en diversifiant les offres de logements.
- Révision du Plan local d'urbanisme.
- Etude de l'aménagement de l'entrée de ville secteur Croix Vernier.
- Mise en oeuvre de préemptions urbaines dans le cadre d'une politique de mixité sociale et intergénérationnelle.
- Réalisation des bilans thermiques des bâtiments communaux.
- Mise en oeuvre d'une politique d'économie d'énergies sur les bâtiments communaux.
- Poursuite de la rénovation des bâtiments communaux.
- Mise en place d'une politique d'animation et de mise en valeur du patrimoine naturel préservé de Russilly.
- Participation au projet de rénovation OPAH.
- Mobilisation et implication forte contre l'implantation du centre de regroupement, tri, prétraitement et traitement de déchets industriels et ménagers dangereux Praxyyal.
- Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'accessibilité des bâtiments publics et du centre bourg.
- Mise en place de mobilier urbain.

Axe N°4 : Conserver les marges de manoeuvres financières

Selon les études réalisées en début de mandat par le Cabinet Mazars, nos finances étaient alors sous la menace d'un «effet de ciseaux» avec des dépenses de fonctionnement en croissance plus rapides que les recettes. Nous avons inversé cette tendance en 2009 et nous l'avons confirmé en 2010 (voir le graphe page 2). En 2011, nous continuerons à être vigilants sur nos dépenses.

Pour conclure, nous devons faire des arbitrages entre le montant de l'augmentation de l'imposition, l'étalement dans le temps des projets et la maîtrise de l'endettement.

Actualité municipale

Jobs d'été - la mairie recrute 4 étudiants majeurs

Agents techniques polyvalents pour renforcer service technique (voirie et réseaux, espaces verts, bâtiments). Contrat 1 mois, juillet ou août, 35 h en alternance. Rémunération statutaire adjoint technique territorial 2^e classe échelon 1.

Candidature (lettre + CV) à adresser **avant le 30 avril 2011** à Jean-Claude Bobillot, adjoint chargé des services techniques, Mairie de Givry, 4 place de la Poste. Tirage au sort le samedi 14 mai à 11 h à la mairie, présence ou représentation obligatoire.

L'OPAH se poursuit

L'Opération pour l'amélioration de l'habitat se poursuit.

Pour informer les locataires et propriétaires sur les modalités de cette opération, des réunions publiques sont programmées :

- mardi 15 février à 15 h, salle communale à Saint-Désert,
- jeudi 17 février à 18 h 30, salle n°2 du parc municipal, rue Auguste Martin à Saint-Rémy.

Nous rappelons qu'une permanence OPAH est organisée à la mairie de Givry, tous les jeudis de 10 h à 13 h.

Concertation au sujet du PLU

Dans le cadre de l'évolution de la commune, une concertation va être menée dans les prochains mois. Cette concertation aura pour but de réfléchir sur les orientations définies, sur les contraintes posées et servira à préparer la phase de l'enquête publique. Si vous souhaitez participer à cette réflexion et préparation, merci de vous faire connaître en mairie avant la fin du mois de mars. Le travail se fera de mars aux environs de juillet. La mairie organisera des réunions publiques sur le sujet.

Les Folles Guinguettes

Le 23 janvier, il s'est passé quelque chose d'important pour Givry. L'histoire de Givry, la vie à Givry d'avant les années 1950 ont été transmises par le biais d'un spectacle ; notre culture commune s'en est



La salle des fêtes était comble à l'occasion du spectacle du 23 janvier 2010

trouvée enrichie. Avec «Les folles Guinguettes», Anne Prost-Cossio, Marie Villa et Romain Favre ont su mettre en scène avec émotion et humour les souvenirs de Givrotins qui ont traversé ces années-là. Le temps d'un après-midi, les auteurs de ces bribes de vie, de ces morceaux d'histoire, se sont retrouvés spectateurs de leur propre vie.

Merci à vous qui avez raconté, écrit. Merci à tous ceux qui ont collaboré à ce travail de mémoire. «Evoquer un souvenir, un souvenir d'enfance, c'est prolonger la vie qui est en nous», souligne la préface du recueil publié à partir de ces souvenirs. Les réunir dans un recueil, c'est également les prendre tous pour les faire entrer dans la mémoire collective. C'est témoigner que même les années de guerre étaient, avant tout, des années de vie.

Recueil «Souvenirs d'enfance» disponible sur commande à la mairie (3 €).

Je, tu, il

Automobilistes, pensez aux piétons !

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons que le stationnement est strictement interdit sur les trottoirs, réservés aux déplacements des piétons.

De même, nous rappelons que le stationnement est interdit autour de la Halle ronde, une tolérance étant admise pour des stationnements de courte durée (chargement, déchargement de véhicules) et les arrêts minutes (voir l'arrêté municipal n° 2009-75 du 1^{er} juillet 2009).

Dorénavant, les automobilistes contrevenants seront verbalisés.

▲ Rentrée scolaire 2011-2012

Préinscriptions

- pour les nouveaux arrivants à Givry,
- pour les enfants entrant à l'école maternelle L. Czyz nés en 2008 ou nés avant le 1^{er} septembre 2009,
- pour les enfants entrant à l'école élémentaire L. Aubrac, nés en 2005.

Les préinscriptions se dérouleront à la mairie, samedi 5 mars de 10 h à 12 h, lundi 7 mars de 17 h à 19 h, mercredi 9 mars de 10 h à 12 h.

Se munir du carnet de vaccinations (ou d'une copie) et du livret de famille.
Renseignements : 03 85 94 16 30.

▲ Engagez-vous au côté de l'Office de tourisme



L'OT recherche un bénévole pour tenir sa comptabilité. L'activité inclut la tenue du grand livre, le classement des pièces comptables, l'établissement des bilans et des budgets. La maîtrise d'Excel est indispensable. Une formation est envisageable. L'OT ? C'est un monde d'opportunités pour votre développement personnel et celui de votre commune.

▲ Stage de sculpture

Stage de sculpture les vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 mars 2011 encadré par Jacques Thibaut, sculpteur, dans le local chauffé du Rugby club au stade. Travail sur béton cellulaire, bois et stéatite (pierre tendre). Tarif : 90 euros les 3 jours (5 h / jour), matériel compris hormis la pierre.

Inscriptions jusqu'au 5 mars, impérativement prérégées par un chèque à l'ordre de Jacques Thibaut.

Inscriptions et renseignements Yolande Arnal : 15, rue des tamaris à Givry • 03 85 44 39 54.

Bibliothèque infos

Nouveaux romans :

Les nuits de Malibu, Elizabeth Adler • *La femme de pierre*, Tariq Ali • *Parole perdue*, Oya Baydar • *La grande rigolade*, Christian Delval • *La neuvième pierre*, Kylie Fitzpatrick • *La chute des géants (Le siècle, tome 1)*, Ken Follett • *Ça aurait pu être le paradis*, Camilla Grebe • *La cithare nue*, Shan Sa.

Nouveaux documentaires :

Tout a commencé à Calcutta : dans les pas de Mère Térésa, Sœur Marie • *Absolument dé-bor-dée ! ou le paradoxe du fonctionnaire*, Zoé Shepard • *Les nouvelles affaires criminelles de Saône-et-Loire*, Albine Novarino-Pothier • *Vins de Bourgogne : Côte d'Or, Chablisien, Chalonnais et Mâconnais*, Jérôme Baudouin • *Les halles de Bourgogne*, Francine Bonardot • *Canal du centre : entre Saône et Loire* • *Les monts du Beaujolais et du Lyonnais... à pied*.

Les rendez-vous de l'Heure du conte

Lundi 14 février, lundi 14 mars à 17 h 15. Voir agenda.

Concours de poésie : "Infinis paysages, pays sages"

Concours de poésie ouvert jusqu'au 31 mars 2011 sur le thème "Infinis paysages, pays sages".

Gratuit, il s'adresse aux enfants (niveau CM), aux adolescents (collégiens et lycéens) et aux adultes (+ de 18 ans). 2 gagnants dans chaque catégorie remporteront recueils de poésie, livres CD-s... Annonce des lauréats courant mai 2011. Les textes primés seront édités dans Givry Infos. Retrait du dossier (bulletin de participation, règlement intérieur et autorisation parentale pour les mineurs) à la bibliothèque ou en téléchargement sur www.givry-bourgogne.fr rubrique Culture.

La bibliothèque sera fermée du lundi 21 au samedi 26 février inclus.

www.givry-bourgogne.fr :
bientôt un nouveau site... à suivre !!!

▲ Dîner dansant de la maternelle

L'école maternelle Léocadie Czyz organise son traditionnel bal costumé pour adultes le samedi 9 avril. Réservez votre soirée dès maintenant au 03 85 44 35 90. Entrée 23 € par personne comprenant apéritif, buffet et café. Le déguisement n'est pas obligatoire.

Sur l'agenda

Tous les mardis matins

Pause Café

Entrée libre. Salle ex-DDE, de 9 h à 12 h.

Tous les mercredis matins

(sauf 1^{er} merc. du mois et vacs scol)

Espace parents-enfants

Ouvert aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un parent, pour parler, jouer, se détendre, rencontrer d'autres adultes, d'autres enfants. C'est aussi une manière de se préparer aux séparations futures, garderies, assistantes maternelles ou école. Locaux du Relais intercommunal La passerelle des petits, de 10 h à 11 h 30.

Renseignements - inscriptions : 03 85 44 36 83

Du 7 février au 31 mars

Infinis paysages, pays sages

Concours de poésie organisé par la

bibliothèque, catégories enfants (niveau CM), ados (collège - lycée) et adultes (+ de 18 ans). Inscription gratuite.

Voir Bibliothèque infos ci-dessus. Renseignements : 03 85 44 44 55

Samedi 12 février

Formation Assistants maternels

Sécurité et prévention des risques au domicile des assistantes maternelles, formation organisée par le Relais intercommunal La passerelle des petits, salle du Cep d'or à Mercurey, assurée par l'organisme IRFA de Dijon. 40 h sur 5 samedis (29 janvier, 05 février, 12 février, 12 mars et 19 mars), de 8 h 30 à 16 h 30. Renseignements Relais intercommunal La passerelle des petits : 03 85 44 36 83



Lundi 14 février

L'Heure du conte

Lecture suivie d'un atelier dessin, pour les enfants de 4 à 8 ans, même non inscrits à la bibliothèque. Atelier limité à 8 enfants par séance. Bibliothèque municipale à 17 h 15.

Inscription gratuite obligatoire : 03 85 44 44 55.

Mardi 15 février

Conseil municipal

Salle du Conseil municipal à 20 h 30

Mercredi 16 février

Le mal de dos en question

Soirée d'information sur les postures à adopter au quotidien avec le jeune enfant, en présence d'un kinésithérapeute, organisée par le Relais intercommunal La passerelle

des petits. Au Centre de loisirs à 20 h 30. Prévoir une serviette et une tenue adaptée pour les exercices. **Inscriptions-enseignements** au Relais : 03 85 44 36 83

Dimanche 20 février

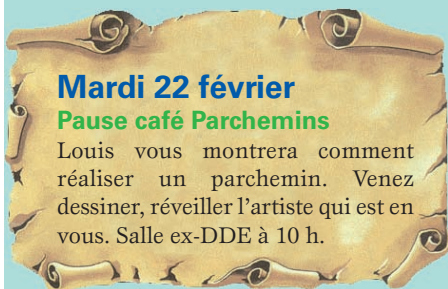
Givry Randonnée GR

Autour de Sainte Hélène. Covoiturage : rdv à 8 h 30 collège Petit Prétau, ou rdv à 8 h 45 à Sainte Hélène, parking vers la résidence Saint Antoine, pour 13 km. Pique-nique. Rdv même parking à 13 h 30 pour participer l'après-midi seulement, 5 km (auquel cas, merci de prévenir les organisateurs). **Renseignements** Jean-Marc Privat : 06 70 10 07 05 • Anna Gauvain : 06 76 49 36 43 • Gérard Debien : 03 85 46 41 87 • www.givry-rando.

Du 21 au 24 février

Stage de tennis

Stage tennis 1 h 30 par jour, de 11 h à 12 h 30, au gymnase. Ouvert à tous. **Renseignements** auprès du moniteur du club, Christophe Lécrivain : 06 34 64 31 53



Mardi 22 février

Pause café Parchemins

Louis vous montrera comment réaliser un parchemin. Venez dessiner, réveiller l'artiste qui est en vous. Salle ex-DDE à 10 h.

Mardi 1^{er} mars

Carnaval

Carnaval organisé par le Multiaccueil Gribouille Patouille, le Relais intercommunal La passerelle des petits, le Centre de loisirs et la résidence «Aux 7 fontaines». Rdv à 9 h 30 devant le Multiaccueil. Défilé puis goûter à la salle des fêtes, gratuit.

Jeudi 3 mars

Les jeudis de l'escapade

Salle ex-DDE à 15 h 30. **Renseignements** V. Garcin : 06 86 73 73 19

Samedi 5 mars

Concert Carnaval sans frontière

Bandas, majorettes, sifflets, plumes, fanfares et déguisements... L'ambiance et l'esprit de Carnaval se donnent rendez-vous pour un concert exceptionnel. Organisé par Le Grand Chalon. Entrée : 3 €. Salle des fêtes à 20 h 30.



Dimanche 6 mars

Journée internationale des Droits des Femmes

Entre mots et musiques, avec des poètes, auteurs compositeurs, musiciens, interprètes : Chantal Amour, Blodie Gréco, DOM... Organisé par Femmes Solidaires, comité de Givry. Entrée : 6 € adulte, gratuit écoliers et collégiens. Salle des fêtes à 16 h. **Renseignements** Femmes Solidaires : 06 23 97 11 64 • lebeaurmp@wanadoo.fr

Brocante de l'OT

Professionnels et particuliers, place d'Armes, de 7 h à 18 h. Stand de 1. 2. 3. Poncey !, nouvelle association givrotine. Bénéfices pour l'association. **Renseignements** à l'OT : 03 85 44 43 36

Sam. 12 mars

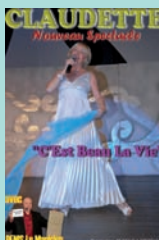
Formation Assistants maternels

Sécurité et prévention des risques au domicile des assistantes maternelles, formation organisée par le Relais intercommunal La passerelle des petits. *Voir détails sam. 12/02.*

Sam. 12 et dim. 13 mars

C'est Beau La Vie

Nouveau spectacle, organisé par Musique et spectacle. Claudette parcourt les saisons de la vie sur des succès des années 70 - 80. De l'émotion, du bonheur et du rêve. Avec la participation du magicien Denis et ses tours impressionnants. Salle des fêtes, sam. 12/03 à 20 h 30, dim. 13/03 à 14 h 30. Entrée : 8 €. **Renseignements et réservations** Office de tourisme : 03 85 44 43 36.



Suite au succès de la Grande Lessive en 2010, les services municipaux réitérent et préparent la Grande Lessive pour le jeudi 24 mars 2011. Tout le monde peut participer, et même commencer à préparer des œuvres à suspendre. Seule contrainte : respecter le format A4.

Les assemblées générales

Salle de l'ancienne gare

- Jeu. 10 février à 19 h 30 : AG UCAG.
- Sam. 5 mars : AG des anciens prisonniers de guerre CATM.

Restaurant scolaire

- Ven. 25 mars à 20 h 30 : AG ASDEC (Travaux, bilans, projets, manifestations 2011. Verre de l'amitié).



BLOC - NOTES

- **Permanences de l'assistante sociale :** sur rendez-vous - Tél. 03 85 87 65 10 : - les jeudis de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14 h à 15 h 30. Salle DDE.
- **Permanence de la Mission locale :** Lundi 21 février, 10 h à 12 h - Salle DDE

Céline Guillot assure les permanences de la Mission locale à partir du 21 février, en remplacement de M^{lle} Chapuis. Les horaires changent : le rendez-vous est désormais donné de 10 h à 12 h.

- **Permanence des élus en mairie :** jeu et sam de 9 h 30 à 11 h 30.
- **Ramassage ferraille :** Jeu 17 février.
- **Déchetterie de Givry :** mar, ven, : de 14 h à 17 h, jeu, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
- **Déchetterie de Saint-Rémy :** lun, mer, jeu, ven, sam : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

BRILLANCE AUTO
Le nettoyage à domicile !
Sébastien POURNY
1b Rue du Clos Marolle
71640 GIVRY
06.26.43.35.64
pourny.sebastien@sfr.fr

BRILLANCE AUTO, le nettoyage automobile à votre domicile ou sur votre lieu de travail !
4 formules : de 15 € à 70 €

MEREY INSTALLATIONS sarl

Plomberie
Chauffage
Sanitaire
Energies nouvelles

☎ 06 17 05 61 80
☎ 03 59 31 57 46
sarl.merey.installations@sfr.fr

57C, rue de Dracy
71640 GIVRY

Installations et dépannages toutes marques
Intervention rapide **Devis gratuit**